

Dr. Hakim HAMZAOUI 2

Maitre de conférences

École nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information

hamzaoui.hakim@gmail.com

Axe : Performance professionnelle des journalistes et la conscience professionnelle

Titre : Les journalistes peu autonomes sur les sujets politiques

Résumé

Les angles de couvertures médiatiques des sujets politiques suscitent, des réactions critiques du public, sur les réseaux sociaux. L'hypothèse est que les journalistes de télévisions privées Algériennes s'autocensurent, lors de leur travail.

Pour y répondre, nous avons réalisé une étude statistique par questionnaire de 2019 à 2022. La réalité de cette pratique, les sujets souvent autocensurés et les facteurs de cela, sont des axes abordés avec un corpus de journalistes avoisinant la centaine. Le dépouillement de soixante-neuf réponses, et huit entretiens exploratoires, a montré que : 83,33 % des journalistes affirment s'autocensurer fréquemment, plus de trois quart (78,6 %) s'autocensure sur les sujets politiques. La raison, pour un tiers (31,6 %) est, la peur de perdre son emploi, alors que 8,8 % le font pour gagner des gratifications auprès de leur tutelle.

Cette contribution montre, que la ladite pratique empêche un traitement autonome de cette catégorie de sujets, en raison de l'insécurité salariale. L'effet est visible sur les contenus médiatiques marqués de subjectivité, ce qui produit des réactions négatives du public à leurs égards. La couverture du mouvement social *Hirakde* 2019 est édifiante dans ce sens. L'étude, n'est pas assez exhaustive, mais ses résultats sont à même d'aider à sensibiliser les acteurs concernés, sur la nécessité de mettre des mécanismes juridiques protégeons l'autonomie du journalisme. Le rapport salarial devient ainsi, objet d'étude favori pour les futures recherches concernant ce phénomène, permettant ainsi aux journalistes d'être acteur neutre de la sphère publique.

Mots clés : journalistes-télévisions privés-autocensure-autonomie-Algérie

INTRODUCTION

Les rapports du champ politique à celui journalistique sont influencés par divers facteurs. Les différences peuvent être remarquables en fonction de l'âge politique qui peut avoir de l'effet sur les pratiques professionnelles. Les journalistes cherchant l' « autonomie » sont heurtés à plusieurs obstacles. La perception du rôle sociale de la presse, s'en est un. Celle-ci croit à un idéal d'une institution sociale dont la fonction est la recherche d'une information de sources crédibles et sa diffusion dans les médias. Les règles auxquelles elle doit se conformer sont celles d'un savoir-faire – techniques en rapports avec la production des contenus, et celles d'un savoir-être qui sont les règles d'éthiques et de déontologie. À contrario, les acteurs du champ politique, imaginent la presse comme un mécanisme d'un dirigisme d'une politique générale dont le rôle diffère d'un système politique à un autre ; démocratie ou pas.

Les médias en Algérie post 1990, n'échappent pas à ces règles informelles. La domination directe du champ politique sur celui journalistique était entière avant l'ouverture politique en 1990. Dans une étude sur les rapports Pouvoir, presse et intellectuelle en Algérie de cette période de l'histoire en Algérie, BRAHIMI Brahim, résume l'Etat de cette problématique par le fait d'*opposer un pot de terre à un pot de fer*. Il conclut que :

Dans un pays comme l'Algérie où le pouvoir politique est le seul à définir la politique de l'information en détenant le monopole sur l'ensemble de la presse, il est difficile d'affirmer que les journalistes et encore moins les citoyens sont responsables de la situation dans laquelle se trouve l'information. (BRAHIMI Brahim, 1989, P. 287).

L'ouverture politique post 1990 a produit une interdépendance des champs via des mécanismes que nous pouvons qualifier d'informels. Ce sont de nouvelles formes de contrôles ou « la main mise » de l'Etat sur la presse (CHERIF Dris, 2017). L'instrumentalisation de la publicité publique à des fins de produire un effet de dirigisme sur la presse privée. La faiblesse d'un marché de publicité privée, les poursuites judiciaires, le terrorisme islamiste à l'égard des journalistes, sont des facteurs qui ont affaiblis l'autonomie de traitement des sujets politiques dans la presse nationale Algérienne.

La première décennie du deuxième millénaire a connu l'avènement des télévisions privées Algériennes Offshores dans un contexte politique international marqué par les *révolutions arabes*. L'étau s'est donc serrée autour de leur traitement médiatique des événements à titre distinctif ceux les *mouvements sociaux* comme le *Hirak* Algérien de 2019 qui sont, suivant

l'appréhension du discours politique officiel, des événements politiques. La réaction négative des Algériens à l'égard de la couverture médiatique des télévisions privées de ce mouvement montre que celle-ci est subjective. Mais, est-elle volontaire ou involontaire de la part des journalistes travaillant dans ces télévisions en tant qu'acteurs concernés directement par cette *accusation de subjectivité de la part du public* ?

Dans cette communication, résultat d'une étude de terrain, nous allons, grâce à l'analyse des données recueillies auprès d'un corpus de journalistes, tenter expliciter :

1- Le peu d'autonomie du traitement des sujets politiques

2-Pourquoi ce peu d'autonomie

3- La réalité de la pratique de l'autocensure

MÉTHODOLOGIE ET DIFFICULTÉES DE L'ENQUÊTE

L'enquête s'étale sur la période allant de la fin de 2019 au début 2022. L'observation de la couverture médiatique des télévisions nationales privées du mouvement populaire *Hirak*, nous a inspiré. Un matériau d'analyse a été rassemblé : les journaux d'informations, des émissions de télévisions, des vidéos de contestations des journalistes, des publications sur facebook dont l'objet est la réaction à l'égard des médias.

Une discussion informelle de 30 minutes avec deux journalistes travaillant dans deux télévisions privées, de manière à confirmer ou infirmer l'existence de la difficulté de traiter des sujets politiques ou socio-politiques.

Un questionnaire de 49 questions a été élaboré, à la fin du mois de février 2020. L'un des thèmes majeur le composant est, l'autocensure, dans lequel, le traitement journalistique des sujets politiques est l'un des sous-thèmes essentiels. Nous avons ensuite testé le questionnaire auprès des deux journalistes mentionnés précédemment. Après certaines modifications, nous l'avons distribué sur un échantillon aléatoire avoisinant la centaine de journalistes via Facebook et leurs Messageries. Au cours de cette période, nous les avons contactés et leurs avons expliqué l'objectif d'étude. Soixante-dix (70) réponses nous sont parvenues.

Les premiers résultats du traitement des réponses du questionnaire ont montré que les sujets politiques sont les plus, objet de l'autocensure, par peur des représailles. Il était nécessaire de

faire recours à l'entretien pour approfondir la compréhension de ces premières tendances des résultats de recherches concernant ces sujets politiques. Nous avons donc, comme dernière démarche, réalisé huit (8) entretiens exploratoires. En raison, de la crise sanitaire de Covid-19, certains ont été enregistrés par téléphone. Le panel est composé d'hommes et de femmes, de responsables et de journalistes sans responsabilité administrative. Une discussion d'une demi-heure à été réalisée avec une source officielle. L'objectif était de rassembler des données quantitatives sur ces télévisions. Des visites vers les sièges de trois télévisions ont été effectuées. Deux sont connus pour être moins critiques dans leurs discours journalistiques, l'autre, plutôt le contraire. L'objectif était de connaître les conditions de production générale et si une différence il y a entre celles-ci.

Plusieurs contraintes ont rendues la réalisation de cette enquête très difficile. L'accès à la corporation des journalistes n'a pas été facile, car la majorité affiche une méfiance à l'égard du chercheur. Le manque de données sur l'objet d'étude, dû essentiellement, à la rétention d'information pratiquée par les sources. La complexité de l'Etat de ces télévisions : de droit étrangers, elles travaillent comme des chaînes de droit algérien. La situation sanitaire, causée par le COVID-19 nous a considérablement limités.

Il est difficile de prétendre à la réalisation d'une enquête complète. Celle-ci nous a inspiré les pistes de réflexion ci-après : l'effet de la *sphère intérieure* des médias sur les contenus, l'existence de journalistes souhaitant préserver le journalisme contre son asservissement au *Capital*, la conscience des Algériens des rapports d'intérêt existant entre les médias et différents pouvoirs, les privant d'un contenu médiatique objectif.

Dans cette contribution, nous allons exposer les résultats concernant les phénomènes objet d'études, nous intéressants qui représentent une partie de l'enquête, par questionnaire et entretiens, dans ce qui suit :

LES SUJETS POLITIQUES SONT LES PLUS AUTOCENSURÉS

Graphique 1 : le type de sujets objet d'autocensure

31 :- إذا كان جوابك "نعم"، على السؤال 30، فالرجاء تحديد نوع المواضيع التي عموماً ما تمارس عليها ذلك كالتالي

Copier

57 réponses



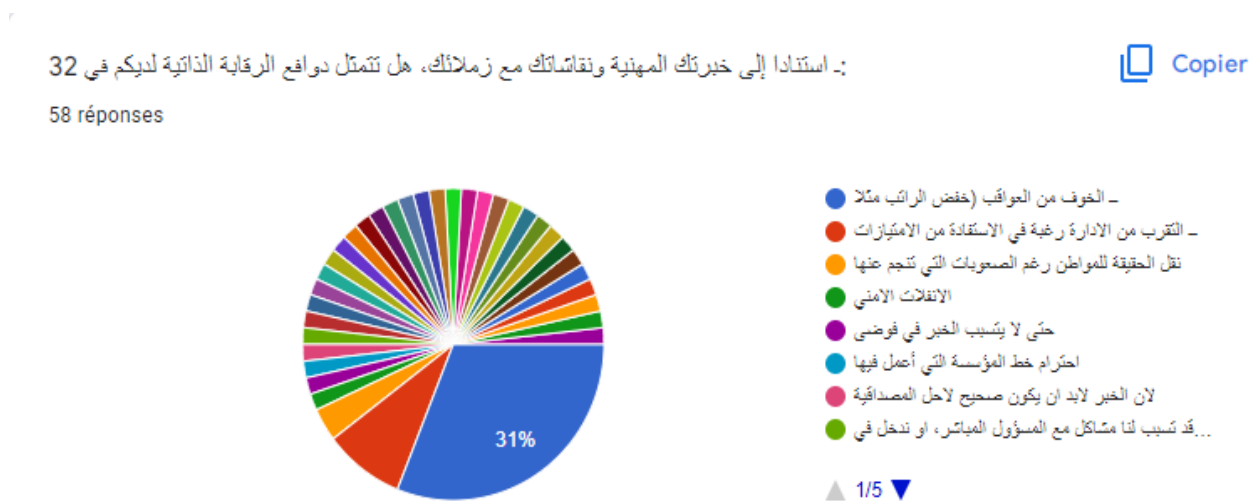
Le graphique montre que presque quatre-vingt (80 %) pour cent des sujets objet d'autocensure, sont de type politique. Celle-ci s'exerce via des pratiques professionnelles comme le choix de l'angle de traitement. L'événement est ainsi cadré de manière à mettre en valeur des éléments d'informations moins critiques. De ce fait, le choix est subjectif. L'autocensure s'effectue de même, à des niveaux divers comme celui des propositions de sujets lors des réunions de briefings. Les journalistes évitent de proposer de réaliser des genres élaborés comme l'enquête ou le grand reportage, sur des sujets pareils, dans lesquels ils seront appelés à solliciter des sources d'informations qui réagissent moins avec eux. L'effet répétitif du rejet, fait que les journalistes renoncent aux propositions de ce type. *Ne pas proposer un sujet politique ou le couvrir d'un angle valorisant les actions des acteurs politiques* devient une *règle informelle dominante*. Les produits médiatiques proposés au public sont alors pauvre de sujets politiques et d'approche de couverture critique. Le public est donc sommé d'émigrer sur d'autres médias pour y trouver une approche critique des contenus médiatiques. Ces médias, après avoir compris l'impossibilité de traiter des sujets politiques avec une liberté d'expressions dans le contexte national, profitent du récepteur pour aller dans un discours de propagande au lieu d'un discours d'information.

Les sujets sociaux viennent en deuxième position avec 10,5, % objet d'autocensure des journalistes. Pourquoi, ce n'est donc pas les sujets culturellement tabous ? Ou bien ceux économique, pourtant, c'est un secteur vital ? La réponse réside dans le fait que les politiques

sociales sont liées aux planifications politiques dans différents domaines. Une approche critique des sujets sociaux sous-entend remettre en cause les politiques de planifications officielles.

Les autres catégories de sujets viennent en troisième position comme ceux culturels, économiques et d'autres journalistes qui ont répondu que tous les sujets sont objets d'autocensures.

L'INSÉCURITÉ SALARIALE COMME RAISON D'AUTO-CENSURE



Les raisons de l'autocensure sont diverses, mais elles varient suivant le contexte. Dans cette étude, la principale est, la peur des représailles, comme les effets négatifs sur le salaire.

Une catégorie de trente et un pour cent (31 %) a déclaré que c'est à cause de cela qu'ils s'autocensurent. Un effet qui s'exerce éventuellement de différentes procédures telle les retenues sur salaires, ou le fait de priver le journaliste de la, ou les primes, comme celle de rendement. La matérialité est effectivement un des moyens susceptible de démotiver des acteurs dans un système, ou les motiver sur certaines pratiques professionnelles.

Une deuxième catégorie de journalistes a déclaré pratiquer cela dans une démarche pragmatique pour des gratifications auprès de l'administration. Elles peuvent être différentes comme avoir un poste de responsabilité pour que la rémunération matérielle soit revue à la hausse. La rémunération des journalistes dans le contexte algérien est un long débat que nous

nous pouvons aborder ici, étant donné, qu'il n'est pas notre objet, mais en tant qu'observateur de l'évolution du marché du travail médiatique en Algérie, nous pouvons être affirmatifs sur deux observations d'importances : 1- Le marché de l'emploi dans le secteur des médias en Algérie offre moins d'opportunités d'embauches, vu qu'il n'est pas assez développé, encore moins celui de la communication. Il est donc logique que, ceux qui y sont déjà adoptent des pratiques professionnelles prudentielles, sensées préserver l'emploi au lieu de le perdre. 2- Les salaires des journalistes algériens ne leur permettent pas une autonomie financière et ou/ une vie matérielle décente. Vu la cherté de la vie, les retenues sur salaires peuvent être à l'origine des effets d'un malaise social. Les journalistes souhaiteront certainement préserver leur salaire complet, en adoptant des pratiques professionnelles qui peuvent avoir un effet négatif sur le métier.

L'analyse des réponses restantes montre que deux catégories de réactions peuvent être dégagées. La première est résultante du contexte de pressions exercées sur la presse en Algérie. Les journalistes déclarent s'autocensurer du peur d'être emprisonnés, ou présentant, la loi comme, limite à la liberté de traitement médiatique. Ils le font également afin d'éviter à la chaîne de télévision d'être embarquée dans des conflits avec le champ politique. L'autre est le respect de l'éthique et déontologie. Certains journalistes pensent qu'il est important de respecter ces règles car elles sont vitales pour le métier.

L'AUTO-CENSURE COMME VOIE POUR CENSURER LE POLITIQUE

Graphique 3 : les journalistes qui ont déjà pratiqué l'autocensure



Le graphe montre, la mesure de l'autocensure des journalistes sur les sujets traités lors de leur travail. En réponse à une question disant : avez-vous déjà pratiqué de l'autocensure lors de votre travail ? L'analyse statistique des réponses montre que 83,6 % ont répondu par l'affirmatif alors que 16,4 ont répondu par la négation.

Nous pouvons donc conclure qu'elle est une pratique professionnelle dominante dans les milieux de la profession des télévisions privées Algériennes. De ce fait, l'autonomie dans le traitement médiatique de l'actualité est absente. Il se fait indépendamment des règles d'éthiques et de déontologie journalistique. Dans un contexte pareil, nous sommes en droit de se demander de quelle qualité sera le produit médiatique destiné au récepteur. Le service public de télévision est en situation de remise en cause.

L'effet sur la qualité des programmes sera certainement avéré, ce qui incite les algériens à migrer vers des chaînes étrangères à la recherche des programmes de qualité. L'inconvenant est que la représentation de la société algérienne dans ces télévisions sera biaisée. Nous aurons affaire alors à des programmes de propagande au lieu de ceux d'information, étant donné que la véracité de l'information est remise en cause. Belkacem MOSTEFAOUI pense que :

[...] Les « télévisions algériennes de droit privé offshores » montrent bien la cacophonie dont elles sont porteuses. Illégales au regard du droit actuel, nées dans l'opacité, sous bénédiction officielle des pouvoirs publics, elles instaurent de fait un système privé de production/ programmation de télévision dans lequel l'introduction d'un minima de respect des règles sera aléatoire[...](MOSTEFAOUI, 2013, p 176)

La situation ayant permis le développement d'une telle pratique est l'absence de mécanismes au niveau des rédactions qui sont à même capable de régulariser l'effet des acteurs de l'administration sur le journaliste. Ces mécanismes auraient même contribué au respect des lois de l'information en vigueur, puisqu'elles garantissent la liberté d'informer pour le journaliste Algérien.

CONCLUSION

Cette enquête de terrain d'un corpus d'étude de 78 journalistes de télévisions privées algériennes offshore a abordé le traitement médiatique des sujets politiques, lors du travail. L'analyse des données recueillies a montré que, les sujets politiques sont les plus autocensurés comparés aux autres de types culturels, sociaux ou économiques.

La raison essentielle à ce fait est, le sentiment de peur des représailles sur le travail chez les journalistes et ou/ l'insécurité salariale. L'effet de celle-ci sur les pratiques des acteurs dans un système dépendent certainement de l'environnement général du marché de l'emploi. Il est moindre quand les offres de formations sont diverses, l'acteur est alors en posture de résistant capable de préserver son autonomie, le contraire est vrai. Dans le cas du contexte national algérien, le marché de l'emploi dans les médias n'est pas prometteur. Il est caractérisé par une austérité d'embauche grande. Les journalistes – surtout avec famille à charge, sont appelés alors à céder de leur autonomie pour garantir la sécurité de leur emploi. Plusieurs facteurs propres au contexte national ou à celui mondial, en influencé sur la sécurité salariale dans les médias algériens. Moins de provenance de la publicité publique, compression d'effectif et même fermeture de journaux comme dans le cas du journal *Liberté*. L'effet est remarquable au niveau macrosociologique – sur les pratiques professionnelles d'autocensures, ce qui ne garantit pas au public un contenu informationnel de qualité, mais plutôt subjectif propagandiste. Patrick CHAMPAGNE est pessimiste quant à la question de l'autonomie de la presse, au regard de son histoire. Il écrit :

L'histoire du journalisme pourrait bien être, pour une grande part, l'histoire d'une impossible autonomie, ou si l'on veut s'exprimer de façon moins pessimiste, l'histoire sans fin d'une autonomie toujours à reconquérir parce que toujours menacée. (Patrick CHAMPAGNE, 2016, p 68).

Les lois de l'information garantissent l'autonomie du journaliste, mais la réalité démontre que, leur application est rare. Il est donc nécessaire de réfléchir à des mécanismes autres qui garantiront un journalisme de télévision autonome aux influences diverses, ce qui garantit un service public télévisuel privé de qualité.

Bibliographie

AHCENE-DJABALLAH Belkacem, *Économie de la presse et des médias*, Alger, O.P.U, 2014.

AHCENE-DJABALLAH Belkacem, « *Dir'com et journaliste un « parcours du combattant »* », Alger EL QOBIA, 2021.

BRAHIMI Brahim, *Le droit à l'information*, Alger, SAEC Liberté, 2002.

BRAHIMI Brahim, *Le pouvoir, la presse et les intellectuels en Algérie*, Paris, L'Harmattan, 1989.

BRAHIMI Brahim, *Le pouvoir, la presse et les droits de l'homme en Algérie*, Alger, ENAG, 2012.

BOUCHAALA Aldjia, « Les journalistes des télévisions privées algériennes en 2015 : nouvelles figures, nouvelles pratiques », *L'année du Maghreb*, n° 15, 2016. CHERIF Dris, « La presse Algérienne : une dérégulation sous contraintes, les nouvelles formes de contrôle ou la « main invisible » de l'État », *Question de communication*, n° 32, 2017.

CHAMPAGNE Patrick, *La double dépendance*, Paris, Raisons D'agir, 2016.

KIRAT Mohamed, *The communicators*, Algérie, O.P.U, 1993.

MUHLMANN Géraldine, *Du journalisme en démocratie*, Paris, Éditions Payot & Rivages, 2004.

MAIGRET Éric, *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, Arman Colin, 2010.

MOSTEFAOUI Belkacem, « Note sur la régulation des médias en Algérie », *L'année du Maghreb*, n° 15, 2016.

MOSTEFAOUI Belkacem, *Médias et liberté d'expression en Algérie*, Alger, El Dar El Othmania, 2013.

RIEFFEL Rémy, *sociologie des medias*, Paris, Ellipses Éditions Marketing S. A., 2010.